

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS

**AVIS D'INTENTION DE
DÉCLASSEMENT D'UN BIEN PATRIMONIAL**

**CHÂTEAU BEAUCE
(SAINTE-MARIE)**

Le ministre de la Culture et des Communications,
M. MATHIEU LACOMBE, donne avis :

QU'en vertu de la *Loi sur le patrimoine culturel*, il a l'intention de
procéder au déclassement de ce bien :

Le château Beauce, sis au 102, rue Notre-Dame Sud, dans la ville
de Sainte-Marie, sur un terrain connu et désigné comme étant le lot
DEUX MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE ET UN MILLE CENT
VINGT-NEUF (2 961 129) du cadastre du Québec, circonscription
foncière de Beauce;

QUE ce geste repose sur les motifs suivants :

Le château Beauce a été classé le 16 octobre 2020. Les catégories
de cet immeuble étaient alors : « catégorie 2 : Extérieur supérieur »
et « catégorie 5 : Intérieur supérieur ». Aujourd'hui, le ministre de la
Culture et des Communications détermine que cet immeuble ne
présente plus un intérêt public justifiant le maintien de son statut
juridique.

Le ministre de la Culture et des Communications donne également
avis :

QUE toute personne intéressée peut, dans les 60 jours de la
transmission du présent avis, faire des représentations auprès du
Conseil du patrimoine culturel du Québec;

QU'il prendra l'avis du Conseil du patrimoine culturel du Québec sur
l'opportunité de procéder au déclassement de ce bien patrimonial;

QUE si le déclassement de ce bien se réalise, il prendra effet à
compter de la date de l'avis de déclassement;

QUE l'avis d'intention devient sans effet si l'avis de déclassement
n'est pas transmis au propriétaire du bien ni à celui qui en a la
garde, dans un délai de 1 an à compter de la date de la transmission
de l'avis d'intention ou dans un délai de 2 ans à compter de cette
même date s'il y a eu prorogation de l'avis d'intention.

- 2 -

Fait à Québec, ce 12 septembre 2025.

Le ministre,

A handwritten signature in blue ink, reading "M. Lacombe". The signature is written in a cursive, flowing style with a horizontal line extending from the start of the first letter.

MATHIEU LACOMBE